



**LICENCE AYANT DROIT  
SAISON 2024 / 2025**

**INFORMATIONS PERSONNELLES**

NOM :  Prénom :

Date de naissance :  /  /  à

N° Licence :

Adresse :

Code postal :  Localité :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Membre du comité de direction | <input type="checkbox"/> Membre de commission départementale |
| <input type="checkbox"/> Observateur                   | <input type="checkbox"/> Délégué                             |
| <input type="checkbox"/> Membre Honoraire              | <input type="checkbox"/> Arbitre Honoraire                   |
| <input type="checkbox"/> Autre                         |  |

Tout membre du district (Comité de Direction, Commission départementale, Observateur, arbitre honoraire et membre honoraire...) doit s'acquitter d'une cotisation.  
Pour la saison le montant est fixé à 30,00 € pour les membres actifs et pour les membres honoraires. En retour, il est délivré une licence « ayant droit ».  
Merci de renseigner le présent document et de nous le retourner, accompagné de votre règlement (chèque établi à l'ordre du District de Football de la Haute-Vienne).

Date :

Signature

**DISTRICT DE LA HAUTE-VIENNE DE FOOTBALL**

4 rue de La Rochefoucauld - BP 1036 - 87050 Limoges Cedex